



## Distributeurs / Fabricants de matériels

### Vos Spécificités :

Vous fabriquez ou distribuez du matériel et êtes responsable des produits vendus ;

Votre activité se déroule dans vos locaux et vous stockez des valeurs importantes dans de grandes surfaces ;

Vous livrez vos matériels à vos clients, et en êtes propriétaire jusqu'à la livraison ou au paiement.

### Votre Problématique:

**Couvrir** votre **Responsabilité Civile** ;

**Garantir vos locaux et vos marchandises** et la continuité de votre activité ;

**Assurer vos transports**, véhicules et marchandises ;

**Garantir vos créances**, et votre poste client .

### Solution ASSURFROID

- ✦ **Garantie de vos locaux** en « TOUT SAUF », pour couvrir tous les dommages ;
- ✦ Bâtiments et Marchandises en **valeur à neuf**;
- ✦ **Marchandises en cours de transport** et stockées chez vos clients;
- ✦ Un **contrat RC** comprenant toutes les garanties nécessaires à vos activités;
- ✦ Assurance **Flotte Automobile**, comprenant les véhicules et les chariots;
- ✦ **Assurance Crédit**, information financière et garantie des impayés.



### Exemple de sinistres couverts :

Locaux - effondrement : un cariste touche un rack de stockage qui s'effondre avec son matériel.

Locaux – dégât des eaux : à l'occasion d'un gros orage, de l'eau pénètre dans vos locaux par refoulement d'égouts. La marchandise posée au sol est détruite.

Locaux – Frais Supplémentaires d'exploitation : à la suite d'un incendie, l'une de vos agences est détruite. Pour continuer votre activité, vous devez engager des frais importants.

RC - Perte financière : le compresseur que vous avez vendu est défectueux et occasionne pour l'installateur des frais complémentaires lors de la pose. Il réclame l'indemnisation de ces frais.

RC - incendie : suite à un incendie sur une installation, l'expert met en cause le fabricant du matériel, et son distributeur.



Transport – accident : le camion de livraison qui amène une commande à votre client a un accident et se retourne. Toute la cargaison se retrouve endommagée et inutilisable.

Impayé : l'un de vos clients dépose le bilan suite à un gros impayé. Il vous laisse une créance

Impayé : votre client refuse de payer, et trouve des excuses pour repousser vos demandes de règlement des sommes dues.

